

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° GYP_14190-2-v1

1. Code d'identification unique du produit type

GYP_14190-2-v1

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4

Gyptone® Activ'Air® Line 6
Gyptone® Activ'Air® Quattro 41
Gyptone® Activ'Air® Quattro 42
Gyptone® Activ'Air® Quattro 46
Gyptone® Activ'Air® Quattro 47
Gyptone® Activ'Air® Sixto 63
Gyptone® Activ'Air® Sixto 65
Gyptone® Activ'Air® Line 5
Gyptone® Activ'Air® Quattro 43
Gyptone® Activ'Air® Base 35

Traçabilité : voir date de production sur étiquette et/ou sur le produit

3. Usage prévu du produit de construction

Construction générale de bâtiments

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5

Gyproc A/S
Hareskovvej 12
4400 Kalundborg
Danemark
www.gyptone.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2

Non concerné

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V

Systèmes 3 et 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée, nom et numéro d'identification de l'organisme notifié

Le laboratoire SP Swedish National Testing and Research Institute (Organisme Notifié n° 0402) a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de réaction au feu, selon le système 3. Il a délivré les rapports d'essais correspondants.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée

Non concerné

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance au cisaillement - $\uparrow\downarrow$	NPD	EN 14190:2011 Article 4.1.3
Réaction au feu - R2F	A2-s1,d0	EN 14190:2011 Article 4.2
Perméabilité à la vapeur d'eau - μ	NPD	EN 14190:2011 Article 4.3
Stabilité des éléments de plafonds	NPD	EN 14190:2011 Article 4.1.2
Résistance à la flexion - F	NPD	EN 14190:2011 Article 4.1.1
Résistance aux chocs - $\rightarrow I$ (dans les conditions d'utilisation finale)	Voir la documentation du fabricant  www.placo.fr	EN 14190:2011 Article 4.1.4
Isolation acoustique aux bruits aériens - R (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 14190:2011 Article 4.4.1
Absorption acoustique - α (dans les conditions d'utilisation finale)		EN 14190:2011 Article 4.4.2
Résistance thermique exprimée sous forme de conductivité thermique en W/(m.K) - λ	NPD	EN 14190:2011 Article 4.5

Toutes les caractéristiques essentielles listées en première colonne de ce tableau correspondent à celles décrites dans la norme EN 14190:2011.

10. Les performances des produits identifiés au 2nd paragraphe ci-dessus sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9 ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4 ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Kim Byberg, Chef de Produit Gyptone

Fait à Kalundborg, le 31 janvier 2014

Kim Byberg
Signature



Placoplatre